

REPUBLIQUE FRANCAISE	
—	
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	
Nombre de conseillers : 15	
En exercice : 15	
Présents : 13	
Votants : 15	
Pouvoirs : 02	
Pour	15
Contre	/
Abstention	/
Date de convocation : 31/03/2026	
Date d'affichage : 13/04/2026	

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six,  
Le sept avril,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Benoît RICHERMOZ, Maire.

**Etaient présents :**

Mesdames Anne DEMOULINS, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, Anaïs POCCARD-CHAPUIS, Dominique ROLLET

Messieurs Pierre ASTIER-PERRET, Marc COLLIN, Claude DEVILLE, Jean-Pierre GIACHINO, Matéo MOLLARET, Alix RICHERMOZ, Benoît RICHERMOZ et Laurent TRESALLET

**Absents-Excusés :**

Mesdames Céline CROSSMAN (pouvoir à Maryse FAVRE), Nathalie GARCIA (pouvoir à Laurent TRESALLET)

Madame Anaïs POCCARD-CHAPUIS a été élue secrétaire de séance.

**Délibération N°2026/04/039 : Désignation de représentants au sein du Conseil d'Administration de l'Office du Tourisme de Peisey-Vallandry**  
(Nom C.L. 5.3.5)

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-21 ;

**Vu** le procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjointes en date du 20 mars 2026 ;

**Vu** l'article 9, des statuts de l'Office du Tourisme de Peisey-Vallandry, l'Association est administrée par un Conseil d'Administration, composé de 18 membres, dont 9 membres de droit, représentant les Communes de Peisey-Nancroix et de Landry,

Considérant que sont membres de droit, les deux Maires des Communes précitées, 3 (trois) Conseillers de chaque Commune précitées et le Président du SIVOM Landry Peisey-Nancroix,

Considérant le renouvellement général du Conseil Municipal à la suite des opérations électorales du 15 mars 2026,

Conformément aux statuts de l'Office du Tourisme, il y a lieu de nommer 3 (TROIS) membres du conseil municipal de Peisey-Nancroix représentant la collectivité au sein du Conseil d'Administration de l'Office du Tourisme,

**Se portent candidats :**

- Matéo MOLLARET
- Maryse FAVRE
- Stéphanie NOZ

Après exposé et en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal**

- **DECIDE** à l'unanimité de ne pas procéder au vote à scrutin secret
  
- **DESIGNE** en tant que membres du conseil municipal de Peisey-Nancroix représentant la collectivité au sein du Conseil d'Administration de l'Office du Tourisme
  - **Monsieur Matéo MOLLARET**
  - **Madame Maryse FAVRE**
  - **Madame Stéphanie NOZ**

**AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

Le Secrétaire de séance,  
Anaïs POCCARD-CHAPUIS



Pour Copie Conforme :

Le Maire,  
Benoît RICHERMOZ

